



Mairie de Combs-la-Ville
Place de l'Hôtel de Ville
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13.16.00
Fax : 01 60.18.06.15

JUIN 2019

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : **CHEF DE SERVICE POLICE MUNICIPALE**

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Particularité : armement létale de catégorie B

I – DESCRIPTION DU POSTE

Missions principales :

- Dirige et coordonne le service chargé d'assurer la tranquillité, la salubrité de la sécurité des personnes et des biens.
- Organise des moyens nécessaires à la surveillance, à la prévention et à la répression des actes délictueux et contraventionnels.
- Management de l'équipe de police municipale, des ASVP et des ASPE.
- Développe la relation de proximité avec la population et les commerçants.

Placé sous la responsabilité de la Directrice Générale Adjointe des Services

Niveau du poste dans l'organigramme : Responsable de service

Activités principales :

- Organisation de la prévention :
 - collecter des informations sur les quartiers et les populations,
 - définir les champs prioritaires de vigilance (à partir des données fournies par la Police Nationale),
 - organiser l'îlotage dans les quartiers,
 - proposer des indicateurs et des outils d'évaluation sur les opérations menées,
 - veiller à l'application des conventions de coordination (PN, SNCF).
- Coordination des interventions sur le terrain :
 - traiter et exploiter les constats des agents,
 - identifier et hiérarchiser les situations à risques,
 - coordonner les équipes et gérer les situations opérationnelles,
 - travailler en collaboration étroite avec le CSUI de Grand Paris Sud auquel la commune est rattachée (18 caméras sur la commune).
- Gestion de l'interface avec la population :
 - analyser les demandes et doléances,
 - rédiger les réponses,
 - être force de proposition dans la mise en place de dispositifs renforçant la sécurité (commerçants, usagers...).

- Participation aux réunions partenariales institutionnelles
 - participer aux réunions mensuelles organisées par l'agglomération et la Police Nationale (observatoire de la sécurité et réseau des PM),
 - suivre les conventions de coordination.
- Supervision des activités liées à l'application des règles relatives au port, au transport, au lieu de détention des armements, à la formation au tir et au maniement des armes
 - définir les besoins en matériels et équipements,
 - organiser la gestion et la maintenance des stocks,
 - veiller au respect de la charte sur l'armement : contrôler les registres d'armement et les conditions de sécurité,
 - organiser les formations au tir et au maniement des armes.
- Gestion de la fourrière animale et des objets trouvés
- Pilotage et animation des équipes (9 PM, 4 ASVP, 9 ASPE, 1 agent administratif)
 - définir les missions et objectifs prioritaires,
 - programmer et planifier les activités,
 - suivre et contrôler la réalisation des activités,
 - repérer et gérer les situations de conflit,
 - veiller à la réactivité et à la qualité du service.
- Gestion administrative et contrôle juridique
 - gestion et contrôle des différents registres,
 - contrôler l'application des arrêtés,
 - rédiger les demandes d'agrément, d'assermentations et d'armement,
 - rédiger tout type de document se rapportant au fonctionnement du service, actes et rapports d'activité.
- Gestion budgétaire
 - élaborer et suivre l'exécution budgétaire,
 - contrôler la gestion et les engagements de dépenses.

II – PROFIL DU POSTE

Connaissances théoriques et pratiques

- Connaissance de la réglementation
- Connaissance des politiques publiques en matière de sécurité et de prévention
- Maîtrise d'outil informatique (LOGITUD)
- Disponibilité et sens du service public

Savoir-faire

- Capacité à travailler en équipe
- Capacité à travailler avec méthode et rigueur
- Capacité rédactionnelle
- Capacité à porter un projet de service et motiver une équipe

Savoir-être

- Expérience souhaitée dans la direction d'une équipe de police municipale
- Capacité managériale
- Qualités relationnelles

III – LES CONTRAINTES SPECIFIQUES DU POSTE

Horaires de travail du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 (décalage possible en fonction des nécessités de service tous les jours y compris le samedi après-midi)

Heures de week-end à prévoir lors de manifestations diverses.

IV – NIVEAU DE RECRUTEMENT (grade)

Chef de service Police Municipale avec expérience

V – CONDITIONS DE TRAVAIL ET AVANTAGES LOCAUX

Temps de travail : 37h30 hebdomadaires

RTT : 6.5 jours

Congés : 32 jours

Régime indemnitaire : NBI OUI NON

Adhésion au CNAS

Protection sociale complémentaire (garantie maintien de salaire) = adhésion possible au contrat collectif Territoria Mutuelle

Restauration municipale.

Véhicule de service (durant les heures de service)

La présente fiche de poste est susceptible d'évolutions selon nécessités (missions et conditions de travail).

Poste à pourvoir rapidement.

**Une lettre de candidature et un CV sont à adresser le plus rapidement possible
à l'attention de Monsieur le Maire
Hôtel de Ville – Esplanade Charles de Gaulle
77380 COMBS LA VILLE
contact@mairie-combs-la-ville.fr**